



Le 31 mai 2013

## INTERESSEMENT 2013-2015

La Direction a reçu le message mais ne l'a pas encore intégré

➔ **TOUJOURS INSIGNABLE !**

Le 31 mai, la Direction a présenté son projet d'accord d'intéressement légèrement amendé mais, comme dans son 1<sup>er</sup> projet :

## Enveloppe 1... toujours divisée par 3 ! Enveloppe 2... très légèrement modifiée !

**Pour l'enveloppe 1**, RAS depuis la dernière fois avec 1 % du RBE. Les Organisations Syndicales ont clairement manifesté leur refus de ce recul par rapport à l'ancien accord qui octroyait 3 % du RBE.

**Pour l'enveloppe 2**, la Direction a entendu nos récriminations et a baissé les seuils de déclenchement en acceptant de démarrer la distribution à partir de 90 % du Rex (*résultat d'exploitation*) budgété. Elle a cependant maintenu les 4 critères à atteindre de façon cumulative : DRC sur EER complets et conformes, @mails clients complétés, N<sup>os</sup> téléphones portables complétés, taux de satisfaction clients au BNSC (*stats nationales*)... avec soit un maintien soit une progression attendue sur les 3 ans.

Nous avons unanimement rejeté ces critères « part variable » qui, présentés de cette manière cumulative, font porter l'effort presque uniquement sur les résultats commerciaux et/ou dont nous n'avons pas la maîtrise (BNSC).

Par usage, nos accords ont toujours privilégié des critères financiers qui représentent mieux l'effort collectif.

Maintenant le temps presse, il nous reste 2 semaines pour aboutir à un texte décent. Nous allons donc transmettre à la Direction un contre-projet intersyndical constructif qui essaiera de lier les volontés des 2 parties, notamment la philosophie de tous les accords précédents.

**La Direction avait ouvert la séance en affirmant qu'elle souhaitait trouver les bases d'un accord. La balle est dans son camp !**

**RESTONS MOBILISES,  
PLUS QUE JAMAIS, L'UNION DU PERSONNEL  
FERA SA FORCE !**

Vos Délégués et Représentants Syndicaux.